



Pays de
Châteaugiron
Communauté

MAG'

N° SPÉCIAL - JUILLET 2020

Commune nouvelle de Châteaugiron (Châteaugiron, Ossé, Saint-Aubin du Pavail) - Domloup - Noyal-sur-Vilaine - Piré-Chancé - Servon-sur-Vilaine



SOUTIEN AUX ENTREPRISES : LE TERRITOIRE SE MOBILISE

Team Ouest Distralis

Distributeur de produits alimentaires auprès de la restauration et du commerce traditionnel, avec les normes sanitaires en vigueur, masques obligatoires depuis le déconfinement.



La période sans précédent que nous venons de traverser ensemble a vu fleurir de multiples initiatives solidaires. Si les conséquences économiques sont lourdes, il nous faut maintenant rebondir et soutenir notre économie locale.

Durant toute la période de crise sanitaire, le Pays de Châteaugiron Communauté s'est organisé pour préserver son personnel tout en garantissant une continuité de services pour les habitants, les acteurs de la vie économique et associative.

Soutenir l'activité des entreprises

Les conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19 sont nombreuses : perte brutale de chiffre d'affaires dans beaucoup de secteurs, difficultés d'approvisionnement, annulations d'évènements,... C'est pourquoi le Pays de Châteaugiron Communauté s'est mobilisé dès le début aux côtés des communes pour aider les entreprises et les associations à traverser la crise et anticiper la reprise progressive.

Pendant la période de confinement et aujourd'hui encore, le Pays de Châteaugiron Communauté est resté au plus près du monde économique. Il s'est fait le relais des différentes informations sur les dispositifs d'accompagnement et d'aide que l'ensemble des partenaires institutionnels a mis en place.

Les élus des communes se sont informés quotidiennement de la situation auprès des chefs d'entreprises, des artisans, des agriculteurs et des commerçants. Ils restent toujours mobilisés.

Le service économique de la Communauté de communes a œuvré chaque jour pour partager les informations avec l'ensemble des partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Pôle Emploi, URSSAF...) et le Club d'entreprises qui reste très actif auprès de ses membres.

Le Pays de Châteaugiron Communauté tient à travers ce numéro spécial à rendre hommage à tous les acteurs économiques du territoire et à leur exprimer son soutien. Vous y trouverez quelques témoignages.

Une action coordonnée

Cette période met en évidence l'efficacité du travail mené de concert avec les services de l'Etat, la Région, le Département et les communes. Cette action coordonnée donne des résultats très concrets, comme l'achat de masques ou de solutions hydroalcooliques. Grâce aux échanges réguliers, la Communauté de communes a pu accélérer les initiatives locales et régionales comme en témoigne la mise en œuvre du fonds Covid-Résistance. Le Pays de Châteaugiron Communauté y contribue à hauteur de 53 368 € (soit 2 € par habitant) pour venir en aide très rapidement aux entreprises locales les plus fragiles dans leurs besoins de trésorerie.

Miser sur la proximité

Nous devons tous accompagner le tissu local notamment grâce au tourisme de proximité. Si les mesures annoncées profiteront aux secteurs dits CHR (café, hébergement, restauration), amortir les chocs du printemps reste envisageable en fonction des comportements de consommation des ménages. L'occasion de fréquenter au maximum nos commerces de proximité et de (re)découvrir les richesses de notre territoire.

Marielle Muret-Baudoin

Vice-présidente
en charge du Développement économique et du Numérique



Produits LOCAUX^{bre}
La plateforme qui relie producteurs et consommateurs en Bretagne

**Trouvez les produits Terres & Mers
près de chez vous !**

Soutenons le commerce de proximité en consommant local.

Pour accompagner les producteurs et les consommateurs dans leur quotidien, la Région a créé produits-locaux.bzh, une plate-forme d'échanges à destination des producteurs et des consommateurs bretons.

L'objectif : répondre aux attentes de tous les acteurs du bien manger, agriculteurs, professionnels de la mer et artisans de bouche dont l'activité a été mise à mal par le confinement, tout en proposant aux Bretons des solutions de proximité pour trouver des produits locaux et de saison.

À ce jour, près de 1 500 producteurs, opérateurs et artisans et quelques 51 000 consommateurs s'y sont inscrits et participent ainsi à l'accélération de changements dans nos modes de consommation.

Avec près de 9 000 emplois, les entreprises du territoire apportent 65 % des ressources de notre intercommunalité. Le développement économique s'affiche comme l'atout majeur du Pays de Châteaugiron Communauté. Il aménage, entretient et gère des zones d'activité industrielles, artisanales et tertiaires pour permettre de développer, de maintenir un tissu économique dynamique et diversifié et créer de l'emploi. Il se trouve plus que jamais solidaire des entreprises pour les accompagner dans la reprise de l'activité.

Des mesures concrètes

pour un accompagnement sur mesure

- Les équipes de la Communauté de communes en télétravail ont contacté près de 300 entreprises des zones d'activité durant le confinement pour recenser leurs besoins en termes d'informations liées aux aides, au chômage partiel, aux modes de garde des enfants ou encore au matériel de protection nécessaire à leur activité.
- Une page spécifique, mise à jour régulièrement, a été créée sur le site Internet de la Communauté de communes permettant de centraliser l'ensemble des informations sur les dispositifs d'accompagnement et d'aide mis en place par l'ensemble des partenaires institutionnels (échéances fiscales, sociales, report d'impôts, remboursement accéléré, etc.).
- Les loyers des entreprises locataires de bureaux dans les bâtiments-relais communautaires ont été suspendus.
- La Communauté de communes a participé au fonds Covid-Résistance à hauteur de 53 368 €.

1 enquête

pour mieux comprendre les attentes du monde économique

Si la compétence commerce relève des communes, elles travaillent de concert avec l'intercommunalité comme en témoigne l'enquête menée auprès de l'ensemble des acteurs économiques durant le confinement pour mieux connaître les attentes des commerçants et des artisans.

- 103 réponses
- 46 % des structures ont maintenu leur activité
- 68 % ont eu recours au chômage partiel pour leurs salariés
- 71 % ont activé les mesures financières du Gouvernement et de la Région.



Les élus et l'équipe du service développement économique réunis le 30 avril pour faire le point sur la situation sanitaire liée au COVID-19.

Des chiffres



15 zones d'activité



977 entreprises
(source CCI-CMA 2019)



1 225 professions libérales et auto-entrepreneurs
(source INSEE 2016)



8 755 emplois salariés
(source INSEE 2016)



1 542 inscrits à Pôle Emploi (chiffres Pôle Emploi 2020)

Des milliers de décès, de nombreux pays confinés, l'économie mondiale à l'arrêt... Alors que le coronavirus reste toujours présent, des perspectives sur le monde de demain se dessinent. Entre rebond et solidarité.

Dès le début des annonces du Gouvernement liées à la crise sanitaire du COVID-19, le Pays de Châteaugiron Communauté a informé le monde entrepreneurial des mesures économiques pour l'accompagner dans ses démarches. Ces aides pouvaient être locales, départementales, régionales ou nationales.

▼ ELLES ONT OBTENU LE

fonds de solidarité



Alexandra et Sandrine sont les associées du salon de coiffure Imagin'hair à Domloup.

"Comme tous les commerçants et artisans, nous avons dû fermer notre salon brutalement du jour au lendemain.

Durant 8 semaines, notre salariée a été placée en chômage partiel. Nous avons bénéficié du fonds de solidarité à hauteur de 1 500 €, mais uniquement pour le mois d'avril, ce qui a couvert nos frais fixes.

Nous avons aussi eu le droit au prêt garanti par l'Etat, ce qui nous a permis de réaménager une partie du salon pour respecter la distanciation, mais aussi de racheter du

matériel. Une verrière a été installée pour isoler l'entrée et la caisse, nous avons acheté un stock de peignoirs lavables.

Aujourd'hui nous sommes contentes et soulagées d'avoir repris notre activité. Si les 4 premières semaines ont été très chargées, nous retrouvons un rythme normal. On ne pourra jamais rattraper 8 semaines de fermeture mais on a la chance de connaître une bonne reprise. Nous étions attendues !

Le port du masque est désormais obligatoire dans le salon, on désinfecte tout entre chaque client (fauteuil, bac, tablette, outils...), ce qui nous impose d'espacer davantage les rendez-vous. Cela rassure les clients."

LE FONDS DE SOLIDARITÉ

C'EST QUOI ?

Une aide de l'Etat et de la Région en 2 volets qui vise à soutenir les très petites entreprises, (quel que soit leur statut ou leur régime social et fiscal), les plus touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la crise sanitaire du COVID-19.

POUR QUI ?

Les très petites entreprises (comptant jusqu'à 10 salariés) : les sociétés, les associations ou coopératives lucratives, les structures individuelles (micro-entrepreneurs, professions libérales, artisans, commerçants, indépendants...), les agriculteurs membres d'un GAEC, les artistes-auteurs...

VOLET 1 :

- 1 500 € maximum en fonction du chiffre d'affaires
- Demande : dépôt des dossiers dématérialisés à partir de l'espace personnel du dirigeant sur www.impots.gouv.fr

VOLET 2 : aide complémentaire pour les situations les plus difficiles

- 2 000 à 5 000 € (en plus de l'aide accordée au titre du volet 1) en fonction du chiffre d'affaires et du besoin de trésorerie de l'entreprise
- Dépôts et instructions des dossiers par la Région Bretagne et paiement par les services de l'Etat.

QUELLES CONDITIONS ?

- Pour le volet 2 : être éligible au volet 1
- Se trouver dans l'impossibilité de régler leurs dettes exigibles dans les 30 jours suivants
- Avoir effectué, auprès d'une banque dont elles étaient clientes au 1^{er} mars 2020, une demande d'un prêt de trésorerie d'un montant raisonnable (en pratique inférieur à 3 mois de chiffre d'affaires) qui a été refusée ou est restée sans réponse passé un délai de 10 jours
- Se trouver dans une des deux situations suivantes :
 - employer au moins un salarié en CDI ou en CDD au 1^{er} mars 2020.
 - ne pas employer de salarié (possible depuis le 12 mai 2020 suite au décret n°2020-552) mais à condition d'avoir fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public entre le 1^{er} mars et 11 mai 2020 et d'avoir un chiffre d'affaires constaté lors du dernier exercice clos supérieur ou égal à 8 000 €.

QUAND ?

Volet 1 : jusqu'au 30 juin 2020
Volet 2 : **jusqu'au 17 juillet 2020**

EN SAVOIR +

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-de-solidarite-volet-2-region/>



▼ IL A DEMANDÉ LE *fonds Covid Résistance*

LE FONDS COVID RÉSISTANCE

C'EST QUOI ?

Un fonds de 27,2 M€ créé par la Région Bretagne, la Banque des Territoires, les 4 départements bretons et l'ensemble des intercommunalités bretonnes pour maintenir la vitalité du territoire.

LE PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ PARTICIPE À HAUTEUR DE 53 368 € (soit 2 € par habitant).

Ce dispositif, géré via BpiFrance, vient en complément des autres outils : chômage partiel, prêts garantis, fonds de solidarité pour les entreprises et les associations financés par l'Etat et la Région...

Il s'agit d'un prêt à taux 0 de 36 mois dont 18 de différé de remboursement, sans demande de garantie.

POUR QUI ?

Les commerces, associations, petites entreprises qui présentent un besoin en trésorerie, non couvert par le financement bancaire.

QUAND ?

Le dépôt des demandes est possible jusqu'au **30 septembre 2020** auprès de la Région.

<https://resistance-bretagne.bpifrance.fr/>

Frédéric Coppin, dirigeant de Qualigec, exerce des missions de conseil en système de management. Il estime avoir perdu 35 % de son chiffre d'affaires.

"La crise est intervenue au pic de mon activité car la plupart des audits que je réalise se situent entre mars et juillet puis entre octobre et décembre.

Dès les premières mesures annoncées, j'ai fait la demande du fonds Covid-Résistance.

En tant que professionnel libéral, je n'étais pas éligible à la plupart des dispositifs (refus des banques pour un prêt garanti par l'Etat, pas de soutien de mes assurances non plus).

Cependant, je dois saluer la réactivité de l'Etat et des collectivités pour la mise en place rapide du fonds de solidarité qui m'a permis d'obtenir 1 500 € tous les mois. Des fonds obtenus seulement 5 jours après en avoir fait la demande. Même si cela ne couvre pas tous les frais, cela reste positif.

Ensuite j'ai entendu parler de la mise en place d'un fonds régional (Covid-Résistance). L'équipe du Pays de Châteaugiron Communauté m'a accompagné dans les démarches dès le lancement de ce dispositif le 15 mai qui me permettra d'obtenir 7 500 €. Une avance de trésorerie nécessaire en attendant une reprise totale de mon activité".



▼ LE *kit de reprise* DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) d'Ille-et-Vilaine a mis à disposition un " kit de reprise d'activités". Ce kit s'adressait aux commerçants, restaurateurs, cafés, bars indépendants rattachés à la CCI d'Ille-et-Vilaine qui ont été dans l'obligation de fermer leur entreprises et qui ne sont pas franchisés, ni adossés à un groupe ou une centrale d'achats et employant moins de 10 salariés.

Il contient :

- 50 masques chirurgicaux, 1 litre de gel hydroalcoolique et des bandes de marquage au sol
- une affichette et une vitrophanie pour informer les clients d'un engagement à les servir dans les meilleures conditions.

<https://ille-et-vilaine.cci.fr/>



▼ DE *l'innovation* EN CETTE PÉRIODE DE CHANGEMENT



Sacha & Achille : des outils de lutte contre le coronavirus

Originaire de Noyal-sur-Vilaine, Valentin Diot, avec son associé Louison Charpentier, tous deux à la tête de la société Ernest & Co, ont inventé deux outils de lutte contre le COVID-19.

Le premier est un "couteau suisse" des gestes barrières : **Sacha** (référence au nom grec évoquant la protection de l'homme), de fabrication 100 % française. En bois ou en inox, il permet d'ouvrir les

portes, d'appuyer sur les touches d'un clavier, d'un ascenseur, de tirer sur un câble, porter un objet, une valise, d'actionner un interrupteur sans que les mains soient en contact avec la surface... Le second, **Achille** est un kit composé de plusieurs outils innovants sans contact avec les assiettes, verres et bouteilles... Le limonadier, dédié aux restaurateurs et barmans fait office de décapsuleur, presse-bouton pour la caisse enregistreuse, dévisse-bouchon, ouvre-porte...

▼ LES RESTAURATEURS *en drive ou à emporter*

Le "Corner Bistro" en mode drive

Sophie et Christophe Régeard ont ouvert les portes de leur nouveau restaurant le Corner Bistro à Noyal-sur-Vilaine le 17 février. Et le confinement est arrivé...



Changement de programme dès le 14 mars : confinement pendant un mois, et fin avril livraison à domicile et vente à emporter.

"Nos deux salariés à mi-temps ont été mis au chômage partiel, les factures générales (électricité, ...) ont été minimisées avec la fermeture. Nous avons bénéficié du fonds de solidarité et d'un geste mutualiste de notre assurance.

La période de demi-ouverture a représenté seulement 5% du chiffre d'affaires. Depuis le 11 mai, date de fin du confinement, la reprise représente seulement 30% de l'activité.

Nous sommes de nouveau prêts à vous accueillir du lundi au vendredi le midi, et les jeudi, vendredi et samedi également en soirée".



▼ DE LA VENTE DE *production locale*



Les acteurs de la grande distribution se sont largement mobilisés à l'instar d'Hyper U à Châteaugiron. Si l'établissement pratique déjà la solidarité en mettant à disposition les produits consommables mais non vendables (dates courtes, produits abîmés ...) à disposition des associations, cette collaboration s'est vue renforcée durant le confinement. C'est ainsi que des paniers de denrées alimentaires ont pu être distribués régulièrement à Epi'com, l'épicerie sociale intercommunale.

Gaëtan Chauviré, directeur d'Hyper U, et ses équipes vont plus loin en vendant des produits locaux comme le fromage "Le Gironnais" issu d'une exploitation agricole à Châteaugiron, ou encore le compost d'Emmanuel Renault fabriqué à Chancé. Afin de soutenir les maraîchers, les systèmes U s'engagent par ailleurs à vendre les fruits et légumes issus de productions régionales à prix coûtant jusqu'à fin août.

La famille Croq produit une tomme 100 % locale à Châteaugiron

La Fromagerie a vu le jour à la rentrée de septembre 2019 avec la fabrication d'une tomme au lait cru fermier issue de la production laitière du Gaec situé à Saint-Aubin du Pavail (commune nouvelle de Châteaugiron).

Le groupement agricole des Hautes-Marettes, basé sur trois sites d'exploitation, se partage entre la culture, l'élevage, la production laitière et la méthanisation.

" Je produis environ 150 tommes par semaine. Je suis passé à zéro commande au début de la crise. La banque a accepté de suspendre notre prêt et de le reporter sur 3 mois, mais il a fallu réagir vite pour vendre le stock. Nous avons créé une page Facebook qui nous a permis d'écouler rapidement nos fromages localement et de mettre en valeur notre produit.



J'étais surpris de voir autant de solidarité grâce au bouche à oreille. Puis au bout de 3 semaines, le réseau habituel a repris son cours. Je ne fais pour l'instant pas de vente directe, mais mon fromage est vendu localement dans le réseau du système U sous le nom "Le Gironnais" ou "Le Pavail" à la fromagerie de Châteaugiron. Je travaille aussi avec Triballat à Noyal-sur-Vilaine. J'espère que les consommateurs continueront à consommer local et à soutenir nos productions."



Le compost de Chancé : quand le déchet vert devient un produit noble



Depuis 1996, Emmanuel Renault produit du compost naturel issu principalement des déchets verts des déchetteries locales et des services techniques des communes alentours. Un fertilisant naturel vendu aux paysagistes et aux particuliers.

"Le 28 mars, je vois dans le journal qu'Hyper U souhaite s'engager à aider les producteurs locaux qui ont des difficultés à épuiser leur stock. L'essentiel de mes ventes ayant lieu au printemps, j'avais besoin d'un réseau pour écouler mon compost. J'ai envoyé un mail et dès le lundi, neuf "Système U" ont répondu présents. J'ai reçu un très bon accueil de leur part, les équipes ont eu confiance dans mon produit, car la plupart des responsables de ces rayons sont issus de l'agriculture. La machine s'est lancée très rapidement. Toute la famille s'est mobilisée pour l'emballage et l'étiquetage du compost dans des cartons. Grâce à cette collaboration, j'ai pu écouler une partie du stock dont les ventes se font essentiellement au printemps. C'est ainsi que mon aventure avec la grande distribution commence. J'ai espoir que cela perdure."

L'agroalimentaire & le transport

LES "POIDS-LOURDS" DU TERRITOIRE

Les entreprises des secteurs de l'agro-alimentaire et du transport représentent une part importante d'activité du Pays de Châteaugiron Communauté.

Dans les secteurs industriels, les licenciements ont été minimes durant le confinement et aucune fermeture significative de sites n'a été annoncée en mars-avril. Les mesures de chômage partiel et les prêts garantis ont absorbé le choc à court terme.

Triballat a fait face et composé



Olivier CLANCHIN, dirigeant de Triballat

Continuer de nourrir la population et protéger la santé de ses salariés ont été deux objectifs du groupe Triballat Noyal face à la crise.

"A partir de l'annonce du confinement, nous avons dû prendre les mesures les plus adaptées à la poursuite de l'activité et à la protection des salariés. D'un côté, certaines activités du groupe se sont retrouvées complètement à l'arrêt, comme la restauration hors domicile et les fromages de tradition principalement vendus aux rayons à la coupe et chez les crémiers. Nous avons été contraints de mettre en place rapidement du chômage partiel et le télétravail.

Dans les jours qui ont suivi le début du confinement, les réflexes de consommation ont entraîné une forte demande en lait, beurre, yaourts et céréales de petit-déjeuner. Nous avons pu y répondre grâce à une formidable mobilisation de l'ensemble des collaborateurs

et un grand esprit de solidarité. Nous avons également reçu 600 masques de la part des couturières bénévoles de Noyal-sur-Vilaine.

Comme pour beaucoup d'entreprises, nous avons géré la situation au jour le jour.

Je faisais, avec Solenn Douard ma Directrice Générale, un point vidéo quotidien pour informer les salariés de la situation et surtout permettre à des services, des équipes, des collaborateurs d'exprimer ce qu'ils ont vécu face à cette crise historique, mais aussi avoir des témoignages de parties prenantes tels que des agriculteurs, fournisseurs, clients et personnalités comme François Gabart notre ambassadeur Athlètes du Bien-être Sojasun.

Nous avons également soutenu le corps médical en fournissant des équipements de protection individuelle (charlottes, blouses, surchaussures...) et des produits à différents CHU de France.

Celsius

Le groupe Celsius est un prestataire logistique Français spécialisé dans le transport et le stockage de produits surgelés .

Fort de plus de 200 collaborateurs engagés au quotidien, d'une flotte de 130 camions, il livre toute la France au départ de l'Ouest, et possède aussi une quinzaine de porteurs lui permettant d'assurer la logistique urbaine.

"Comme tout le monde nous avons subi des perturbations mais nous faisons partie du secteur agroalimentaire, cela nous a permis d'assurer environ 70 % de notre activité habituelle . L'impact est donc assez relatif. Si nos conducteurs étaient largement mobilisés sur le terrain, les équipes administratives et commerciales étaient tout aussi investies en télétravail . Cette organisation, à laquelle il a fallu s'adapter du jour au lendemain, nous a permis de répondre à la demande d'activité, en respectant au mieux la sécurité de nos salariés et de nos clients .

La période de confinement nous a également permis de poursuivre les démarches administratives de notre projet d'extension. Il consiste à agrandir la partie entrepôt pour regrouper nos 2 antennes (Postic et Lfjb) sur un même site. Je dois d'ailleurs saluer la réactivité et l'écoute des équipes du Pays de Châteaugiron dans l'avancement de ce projet.

Grace au télétravail , ils ont pleinement joué leur rôle d'accompagnement et de conseil pour nous éviter du retard administratif, ce qui nous a permis de lancer les travaux au moment de la sortie de ce magazine."



Lionel ROUDOT, Directeur Général et Jean-Claude POROT, président du groupe CELSIUS.





▼ L'EMPLOI ET LE LIEN SOCIAL

Dans les services, l'artisanat, le commerce, la restauration... les premiers effets de la crise se sont traduits par une interruption brutale des recrutements. Marqués par des volumes significatifs de CDD, de missions d'interim, de vacances... ces secteurs ont été les plus touchés par la destruction des emplois. Indispensables à ces activités, ces emplois devraient néanmoins entamer une courbe de reprise avec les réouvertures progressives des commerces, ateliers, restaurants... Si le confinement a mis à l'arrêt de nombreuses entreprises et salariés, il a aussi permis de générer des emplois.

LE POINT ACCUEIL EMPLOI (PAE)

Accompagner les entreprises et les chercheurs d'emploi dans leurs démarches est une mission fondamentale du Pays de Châteaugiron Communauté. Les conseillères du PAE œuvrent quotidiennement pour assurer ce service de proximité.

"Les conseillères du PAE ont pris contact avec 233 entreprises du territoire pendant le confinement afin d'identifier l'impact du COVID-19 sur leur activité, ainsi que les besoins éventuels."

L'EHPAD "les Jardins du Castel" a recruté via le Point Accueil Emploi

Michel Barbé, directeur de l'EHPAD "Les Jardins du Castel" à Châteaugiron, travaille régulièrement avec le PAE pour ses besoins de recrutement. Il a dû recruter très rapidement 2 Agents de Service Hospitalier (ASH) et un psychologue pour renforcer les équipes fortement mobilisées durant cette crise sanitaire sans précédent.

Clotilde a obtenu un poste d'ASH suite à la diffusion d'une annonce par le PAE.

"J'étais en recherche active. Cette offre, relayée par le PAE et les réseaux sociaux, m'a permis d'avoir un entretien le 17 mars pour une embauche dès le 23 mars. Je ne viens pas de ce milieu, mais pour autant cette expérience est très enrichissante. Au-delà de l'entretien



des locaux et des chambres, cette expérience m'apporte un autre regard sur les EHPAD. J'apprécie le lien créé avec les résidents. Etant confiné dans leurs chambres pendant plus de 2 mois, ils ont eu besoin de nous parler de leur vie, leur histoire. Nous sommes à leur écoute. Ils sont attachants. Ma mission se terminera fin juillet pour entamer un nouveau cursus et devenir professeur des écoles".

WE KER AU SERVICE DES JEUNES

We Ker (ex. Mission Locale) accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans ayant des questions sur leur orientation professionnelle, la recherche d'emploi, la formation, la santé, la mobilité, le logement, le budget. Pendant toute la période de confinement, Sophie Leblond, conseillère a assuré ses missions en télétravail.



Cet accompagnement à distance lui a permis de contacter et d'accompagner 53 jeunes, d'identifier les personnes les plus en difficulté, de proposer un soutien quand cela était possible et de maintenir le lien social.

"Cette période était l'occasion pour eux de réfléchir à leur projet professionnel, cibler des entreprises à contacter à l'issue du confinement, préparer leurs outils de recherche d'emploi (entretien, CV, lettre de motivation), et accéder aux offres d'emploi spécifiques à cette période (maraîchage, logistique, agroalimentaire). Je les soutiens et leur apporte toutes les informations comme l'aide financière pour les besoins de première nécessité. La collaboration avec les CCAS des communes est aussi importante. Grâce à Aude Frances, à Servon-sur-Vilaine, nous avons accompagné, ensemble, un jeune couple mis en difficulté à cause du chômage partiel. Ils se sont d'abord tournés vers le CCAS pour les premières aides d'urgence comme les besoins alimentaires. Puis Aude les a orientés vers moi. Un accompagnement à 360° qui est allé de la recherche de formations et d'emploi, aux aides sociales, en passant par la constitution d'un dossier pour un logement social avec le CCAS. Les jeunes ont besoin d'être accompagnés et soutenus pour se mettre en mouvement, conserver une dynamique pour mieux rebondir."

Si l'impact était relatif durant le confinement, toutes deux s'accordent à dire que c'est maintenant que les répercussions se font sentir.

▼ LE CLUB D'ENTREPRISES

Solidaire au delà des frontières, le Club d'entreprises du Pays de Châteaugiron s'est fait le relais d'initiatives comme la collecte de dons alimentaires organisée par la Croix-Rouge pour pouvoir pallier aux besoins croissants en cette période difficile, notamment pour l'approvisionnement des fournitures sanitaires.

Le Club a partagé l'initiative "Plate-forme Entreprises unies" de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), Bretagne Développement Innovation et Biotech Santé Bretagne, et a également collecté des sources complémentaires pour répondre aux besoins ou propositions spécifiques exprimés par les entreprises du Club.

Le Club s'est adapté aux restrictions de rassemblements en proposant un événement "en visio" sur le thème "Comment agir sur ma trésorerie pour passer le cap ?". Ce thème d'actualité a aussi permis de faire le point sur les dispositifs d'aide gouvernementale dont le Prêt Garanti par l'Etat.

Au sortir de la période de confinement, les entreprises subissent des impacts très divers. Les conséquences vont perdurer dans les mois à venir, voire plus.

Le Club d'Entreprises se donne pour mission de réaliser un état des lieux des situations rencontrées par les adhérents du Club afin de détecter les situations difficiles.



Le bureau du Club d'entreprises en réunion chez Terre Azur.

▼ PÔLE EMPLOI ANTENNE RENNES-EST

Avant la crise sanitaire et la période de confinement, 550 offres étaient gérées sur le secteur Rennes-Est. Les deux tiers ont été annulées pendant le confinement pour ne diffuser que les offres toujours d'actualité dans un temps assez court.

A ce jour, environ 320 offres sont disponibles, soit moitié moins par rapport à juin 2019.

En parallèle, la demande d'emploi augmente. L'antenne recense environ 20% de demandeurs d'emploi actifs en plus entre mars et juin 2020. Ce ne sont pas forcément de nouvelles inscriptions mais plutôt des demandeurs d'emploi inscrits et travaillant régulièrement soit en contrats courts soit en intérim.

Depuis le 18 mai, les agences sont à nouveau ouvertes au public et reçoivent uniquement sur RDV en suivant des consignes sanitaires strictes : port du masque obligatoire, gel hydro alcoolique à disposition, désinfection du matériel comme les ordinateurs dans la zone d'accueil, le photocopieur, ... Les bureaux individuels sont équipés de plexiglass. Les équipes mènent aussi des entretiens par téléphone ou en visio. Une méthode développée pendant le confinement et très appréciée par le public.

▼ CONTACTS

PAYS DE CHÂTEAUGIRON COMMUNAUTÉ

Service Développement économique

Elodie Lejas - e.lejas@pcc.bzh
Florent Saulais - f.saulais@pcc.bzh
16 rue de Rennes - Châteaugiron
02 99 37 67 68



E. Lejas



F. Saulais

Point Accueil Emploi

Antenne de Châteaugiron
16 rue de Rennes - Châteaugiron
02 99 37 39 10 - pae.chateaugiron@pcc.bzh
Lundi et mercredi : 9h-12h et 14h-17h.
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et
l'après-midi sur rendez-vous.



S. Le Grand



M-A. Marchais

Antenne de Noyal-sur-Vilaine

Tréma - 8 rue Joseph Deshommes
Noyal-sur-Vilaine
02 99 37 58 76 - pae.noyal@pcc.bzh
Lundi au vendredi : 9h-12h et l'après-midi sur rendez-vous.



E. Marivain

Permanences We Ker (ex. Mission Locale) (16-25 ans)

Sur rendez-vous (contacter le PAE).
s.leblond@pcc.bzh



S. Leblond

Action solidaire

action.solidaire@pcc.bzh
02 99 37 08 53
07 60 80 71 62
Et les CCAS des communes



L. Laurent

EPICERIE SOCIALE

28 rue du Stade - 35530 Noyal-sur-Vilaine
02 99 37 04 53

PÔLE EMPLOI - ANTENNE RENNES EST

22 Rue du Bignon - 35000 Rennes
3949

CLUB ENTREPRISES

contact.club.entreprises@gmail.com

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2 avenue de la Préfecture - 35042 Rennes
02 99 33 66 66 - www.ille-et-vilaine.cci.fr

CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

2 cours des Alliés - 35012 Rennes
02 23 500 500 - www.cma35.bzh

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rue Maurice le Lannou - 35042 Rennes
02 23 48 23 23 - www.chambres-agriculture-bretagne.fr

RÉGION BRETAGNE

283 avenue Général George S. Patton - 35000 Rennes
02 99 27 10 10 - www.bretagne.bzh

▼ RAPPEL DES AIDES AUX ENTREPRISES

2020

15 juillet



Fonds de solidarité

Pour les très petites structures (comptant jusqu'à 10 salariés) : les sociétés, les associations...

Volet 1

1 500 € à demander jusqu'au 30 juin 2020 au titre du mois de mai.

Volet 2

2 000 à 5 000 € à demander jusqu'au 17 juillet 2020.

<https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/covid19-fonds-de-solidarite-volet-2-region/>

Détail en page 4.

Demande à faire avant le

30 septembre



Fonds COVID-Résistance

Les commerces, associations, petites entreprises qui présentent un besoin en trésorerie, non couvert par le financement bancaire

Prêt à taux zéro d'une durée de 36 mois dont 18 de différé de remboursement, sans garantie.

Jusqu'à 10 000 €

<https://resistance-bretagne.bpifrance.fr/>

31 décembre



Prêt Garanti par l'Etat

Valeur maximum du prêt : 25 % du chiffre d'affaires annuel

Demande à faire avant le

31 décembre



Aide de l'Assurance Maladie pour le matériel de protection sanitaire

Pour les entreprises de moins de 50 salariés et indépendants pour financer les dépenses liées aux protections réalisées entre le 14 mars et le 31 juillet 2020.

Subvention de 1 000 € à 5 000 € pour les entreprises

De 500 € pour les indépendants.

<https://www.ameli.fr/entreprise/covid-19/>

Jusqu'au

31 décembre



Espace de Coworking

Vous avez découvert le télétravail ces dernières semaines à domicile, découvrez le télétravail dans un lieu dédié **gratuitement** jusqu'à la fin de l'année.

L'espace de coworking se situe à

Noyal-sur-Vilaine, salle Tréma,

rue Joseph Deshommes.

Réservation au 02 99 37 67 68.



Date non communiquée

Occupation de l'espace public

Les communes autorisent les terrasses des bars et restaurant sur l'espace public. Contactez les mairies concernées.

Chômage partiel

Les informations sur le fonctionnement de l'activité de chômage partiel (démarches de

l'employeur, indemnisation des salariés, travail des salariés en activité partielle, participation à l'effort national contre le COVID-19) sont disponibles sur <https://travail-emploi.gouv.fr/>

ILS SE SONT MOBILISÉS
POUR NOUS



Soutenons
le commerce local !